



NOUVEAUTÉ 2017 : UNE APPLICATION NUMÉRIQUE POUR PARCOURIR LE PARC DE SCULPTURES

Depuis le 25 juin 2017, les visiteurs du Domaine de Kerguéhennec peuvent partir à la découverte du parc de sculptures, en parfaite autonomie, avec un nouveau petit guide en poche... : l'application **partcours** Kerguéhennec.

// CONTACT PRESSE

CÉLINE DIDIER
Tél. 02 97 60 34 05
celine.didier@morbihan.fr

// UN NOUVEAU SERVICE OFFERT AUX VISITEURS : L'APPLICATION GRATUITE PARTCOURS KERGUÉHENNEC

Ce nouveau guide proposé aux visiteurs est simple d'accès et d'utilisation. Il suffit de **télécharger l'application** gratuitement via Google Play ou Apple Store, d'**activer son GPS** et de **se laisser guider** sur l'un des deux parcours proposés au nord et au sud du château.

Cette nouvelle application apporte des contenus et un réel confort de visite à l'utilisateur qui peut ainsi :

- // à l'approche d'une sculpture, avoir des informations sur l'oeuvre et l'artiste ;
- // connaître la durée du parcours, la distance et le temps de marche entre deux sculptures et entre sa position et l'oeuvre suivante ;
- // visualiser les plans des parcours et de se situer dans le parc ;
- // reprendre sa promenade exactement à l'endroit où il l'a arrêtée lors de sa précédente visite ;
- // avoir accès à tous les contenus de retour chez lui.

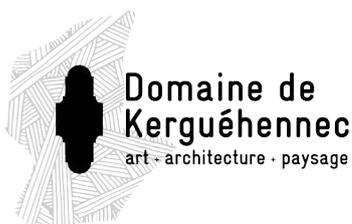


DOMAINE DE KERGUÉHENNEC
Une propriété du Département
du Morbihan
56500 Bignan
Tél. 02 97 60 31 84

Entrée libre et gratuite

www.kerguehennec.fr





// CONTACT PRESSE

CÉLINE DIDIER

Tél. 02 97 60 34 05

celine.didier@morbihan.fr



Sentiers de culture
Gavrinis - Petit Mont
Kerguéhennec - Suscinio
Propriétés du Département

DOMAINE DE KERGUÉHENNEC

Une propriété du Département
du Morbihan

56500 Bignan

Tél. 02 97 60 31 84

Entrée libre et gratuite

www.kerguehennec.fr

// UNE APPLICATION PROPOSÉE PAR LE CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES, BASÉE SUR LA PLATEFORME NUMÉRIQUE ARTMAPPER

Les applications **partcours** sont des guides culturels développés autour des collections Art public du Centre national des arts plastiques (Cnap). La première a été lancée au printemps dernier en collaboration avec le Musée du Louvre pour les jardins des Tuileries et du Carrousel. La deuxième est celle qui, à partir de cet été, propose une visite du parc de sculptures du Domaine de Kerguéhennec.

Le Cnap est l'un des principaux opérateurs de la politique du ministère de la Culture dans le domaine des arts visuels contemporains. Il enrichit, pour le compte de l'État, le Fonds national d'art contemporain, collection nationale qu'il conserve et fait connaître par des prêts en France et à l'étranger. Aujourd'hui constituée de plus de 100 000 œuvres acquises depuis 220 ans auprès d'artistes vivants, cette collection constitue un fonds représentatif de la scène artistique contemporaine dans toute sa diversité. **Une partie des sculptures présentées dans le parc du Domaine de Kerguéhennec provient de cette collection.**

Partcours est une application d'Artmapper, guide culturel pour les espaces touristiques à ciel ouvert. **ArtMapper** propose une nouvelle approche dans le paysage des applications mobiles culturelles, à la fois liée à l'écriture de contenu destiné à la lecture en plein air et aux fonctionnalités liées à la balade touristique. ArtMapper est une plateforme numérique innovante initiée par deux agences d'ingénierie culturelle (réciproque et Artevia) et des institutions culturelles. Artmapper a été labellisé Service numérique culturel innovant par le ministère de la Culture en 2014.

// DOMAINE DE KERGUÉHENNEC ART + ARCHITECTURE + PAYSAGE

Propriété du Département du Morbihan, le Domaine de Kerguéhennec propose, au sein de son magnifique parc paysager, le plaisir de la déambulation et de la rencontre entre l'art et le patrimoine. Son château et son parc sont par excellence le lieu d'une découverte en famille ou entre amis.

UN PARC PAYSAGER D'EXCEPTION

Le parc de Kerguéhennec, d'une superficie de 45 hectares, fut considérablement remodelé à la fin du XIX^e s. par **Denis Bühler**. Ce célèbre paysagiste a dessiné avec son frère, le parc de la Tête d'or à Lyon et les jardins du Thabor à Rennes. Le projet concerne essentiellement le parc Nord ; les lignes amples et sinueuses vont alors succéder aux allées rectilignes à la française, créant ainsi un nouveau cheminement plus romantique. Le château, construit au XVIII^e s., n'est plus découvert de front et dès l'entrée ; une approche plus lente permet de mieux s'immerger dans l'esprit du parc. Cette partie du parc abrite un arboretum composé d'essences provenant des différents continents. Au Sud, une allée cavalière a été creusée dans l'axe du château afin d'accentuer la perspective.

UN PARC DE SCULPTURES UNIQUE EN FRANCE

Le parc du Domaine de Kerguéhennec est un lieu de référence en matière de présentation de la sculpture contemporaine. Créé à partir de 1986 à l'initiative du ministère de la Culture, de la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne et du Fonds régional d'art contemporain Bretagne (Frac), le parc de sculptures compte parmi les plus importants d'Europe. Il réunit **plus d'une trentaine d'œuvres** (Simon Augade, Vincent Barré, Roland Cogné, Richard Long, François Morellet, Marta Pan, Giuseppe Penone, Jean Pierre Raynaud, Pierre Alexandre Remy, Pierre Tual, etc.).